

FICHE 6. COOPERATION RENFORCEE CAF-MSA

Conscientes des défis croissants que rencontrent les territoires ruraux en matière de services aux familles et de développement local, la Cnaf et la CCMSA ont initié une expérimentation. Son ambition ? Tisser des liens plus étroits entre les Caf et la MSA afin de mutualiser leurs forces et offrir un accompagnement renforcé aux acteurs de terrain. Deux territoires ont été retenus pour cette expérimentation :

1.1 MSA Nord-Pas-de-Calais et la Caf du Pas-de-Calais

Dans cette dynamique, la MSA Nord-Pas-de-Calais et la Caf du Pas-de-Calais ont uni leurs forces autour d'un même objectif : soutenir de manière concertée et coordonnée les chargés de coopération territoriale. Trois territoires ont été désignés comme prioritaires, choisis non seulement pour les enjeux de rééquilibrage des services, mais aussi pour le travail de conviction à mener conjointement en direction des partenaires locaux.

Un engagement commun pour une expertise partagée

Au cœur de cette expérimentation, une volonté : doter les chargés de coopération territoriale des outils et des savoirs nécessaires à leur mission. Pour ce faire, la Caf et la MSA ont défini trois axes d'intervention majeurs :

- Enrichir les connaissances des professionnels sur les domaines d'expertise de chaque institution, leur cadre réglementaire, leurs offres et leurs partenariats.
- Affiner les compétences en matière de pilotage des projets CTG, de conseil aux élus et partenaires, et d'évaluation des actions engagées.
- Tisser une communauté de pairs, favorisant l'échange, la mutualisation des pratiques et une communication plus fluide autour des CTG.

Une dynamique collective portée par des rencontres régulières

Pour donner corps à cette coopération renforcée, des rencontres trimestrielles en présentiel ont été planifiées tout au long de l'année. Elles se tiennent dans les locaux de la Caf, de la MSA ou chez un partenaire, réunissant l'ensemble des chargés de coopération territoriale impliqués dans les territoires sélectionnés. Conçues comme de véritables espaces d'échange et d'apprentissage, ces rencontres s'articulent autour de temps d'information thématique, permettant d'approfondir des sujets essentiels par exemple : le SDSF ou l'inclusion et d'ateliers de co-développement, où chacun peut exposer une problématique ou un besoin spécifique en petit groupe, avant que le collectif n'apporte réflexions et préconisations adaptées. Enfin, des formations ciblées, par exemple sur l'animation de réunions avec les élus, peuvent venir enrichir l'expertise des participants.

L'ensemble de cette démarche est coanimé par la MSA et la Caf.

Un levier pour le développement des territoires

Au-delà des rencontres et des formations, cette expérimentation repose sur un engagement plus large : celui d'unir les voix et les efforts pour convaincre, mobiliser et agir. La Caf et la MSA s'engagent ainsi à porter un discours commun afin d'emporter des décisions de développement. De même, la Caf et la MSA ont souhaité mobiliser et coordonner leurs moyens respectifs (ingénierie et fonds) afin d'augmenter leur impact sur les territoires. Le dispositif GMR et CTG était déjà articulé, mais cette expérimentation a permis de la formaliser par écrit et d'en faire des process.

1.2 MSA Midi Pyrénées Nord et la Caf du Tarn

La collaboration renforcée entre la Caf du Tarn et la MSA Midi-Pyrénées Nord (MPN) s'appuie sur une **expérience réussie de partenariat**, notamment dans les domaines de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale.

La Caf du Tarn et la Msa Midi Pyrénées Nord (MPN) ont travaillé conjointement à la structuration de leur relation partenariale dans l'objectif commun de soutenir les territoires dans l'élaboration de projets sociaux de territoire.

L'élaboration d'un projet social de territoire permet de :

- Partager des objectifs de développement communs,
- Mutualiser et articuler les leviers humains et financiers existants,
- Favoriser l'émergence de solutions adaptées aux besoins locaux.

Une coopération renforcée et innovante

En adoptant une logique de coopération renforcée, la Caf du Tarn et la Msa Midi Pyrénées Nord (MPN) ont :

- Développé une culture et des pratiques communes en ingénierie territoriale,
- Coconstruit, avec les acteurs locaux, une convention territoriale élargie, dépassant le seul champ d'intervention de la Caf,
- Renforcé la participation des familles dans la Convention Territoriale Globale (CTG), en s'appuyant notamment sur le savoir-faire de la MSA,
- Coordonné les moyens humains et financiers.

La Msa Midi Pyrénées Nord (MPN) est cosignataire de 3 CTG dans le Tarn. Elle participe régulièrement aux réunions du réseau des Chargés de coopération CTG animé par la Caf du Tarn.

Concernant plus spécifiquement le déploiement du SPPE, tout en renforçant le partenariat à l'échelle départementale avec la création d'une instance petite enfance dans le cadre du SDSF, les deux organismes ont travaillé à renforcer leur interconnaissance pour déployer, plus localement, une expertise conjointe au profit des AO.

Des actions concrètes et un accompagnement renforcé

Cette dynamique se traduit notamment par :

- La collaboration entre les chargés d'études des deux organismes pour réaliser des portraits de territoires croisés,
- L'implication des managers stratégiques dans l'accompagnement des professionnels de terrain.
- Une présence territoriale organisée en fonction des besoins repérés et du contexte local dans une logique de solidarité et de complémentarité, notamment en assurant une suppléance entre les 2 organismes sur les enjeux généralistes.

Vers une coopération toujours plus efficace

La Caf du Tarn et la MSA MPN souhaitent aller encore plus loin en levant certains freins techniques, et en travaillant à la création de formulaires de subvention communs pour faciliter la mise en œuvre d'actions locales.